

Rapport annuel 2025

ArcelorMittal Foundation
Luxembourg



Sommaire

Installation « Water Forum » à la LUGA –
Luxembourg Urban Garden

3	La Fondation	▶
4	La gouvernance	▶
5	Les missions de la Fondation	▶
6	Les projets soutenus en 2025	▶
6	Social	▶
8	Education	▶
11	Environnement	▶
12	Culture et Patrimoine	▶
18	Chiffres-clés 2025	▶
19	Résultats 2025	▶

La Fondation

ArcelorMittal Foundation Luxembourg, fondation de droit luxembourgeois reconnue d'utilité publique, a été immatriculée en 2007. Après une période de suspension de ses activités entre 2012 et 2021, elle a été réactivée et héberge l'ensemble des actions de soutien et de mécénat menées par ArcelorMittal au Luxembourg. Sa présidence est assurée par Michel Wurth, Président du Conseil d'Administration d'ArcelorMittal Luxembourg. La Fondation valorise des projets qui s'inscrivent dans au moins l'un de ses quatre piliers : **Social, Education, Environnement, Culture et Patrimoine**. Elle a également un rôle de facilitateur et de mise en place de synergies entre les acteurs de la Grande Région grâce à son réseau de partenaires.



La Fondation a lancé en 2024 son site internet, lui permettant d'accroître la visibilité des projets qu'elle soutient et facilitant la soumission d'initiatives d'autres acteurs locaux. Ainsi, il est désormais possible de déposer un projet en ligne, soumis à une éligibilité selon des critères définis. ArcelorMittal Foundation Luxembourg renforce ainsi son rôle de facilitateur dans la mise en œuvre de belles initiatives menées par les acteurs de la Grande Région.

[Cliquez pour visiter le site internet de la Fondation](#)



Mot du Président

En 2025, le Conseil des Gouverneurs d'ArcelorMittal Foundation Luxembourg a orienté les actions de la Fondation dans deux directions : le soutien confirmé à des projets et des structures reconnus pour leur engagement et leur sérieux dans les quatre domaines de prédilection de notre Fondation, et le soutien à des initiatives nouvelles, voire initiées par notre Fondation.

Dans le premier groupe on retrouve notamment l'engagement indéfectible auprès de l'Université de Luxembourg en faveur de la chaire ArcelorMittal de construction métallique. L'année 2025 a marqué la 15^e année de collaboration avec notre partenaire pour continuer d'avancer dans le domaine de la construction en acier et le génie civil; et cet engagement a officiellement été reconduit jusqu'en 2030.

Engagement maintenu également auprès de La Main Tendue dans le domaine social, au Wëssens-atelier et à Jonk Entrepreneuren dans l'éducation, à la Galerie Go Art et à divers festivals de musique, rendus accessibles aux salariés d'ArcelorMittal au Luxembourg, dans le domaine culturel, et enfin à la Fondation Hëllef fir d'Natur pour le côté environnemental.

Ces soutiens incarnent la volonté de notre Fondation d'inscrire son action dans la durée pour un impact profond sur l'écosystème luxembourgeois.

ArcelorMittal Foundation Luxembourg a aussi décidé de soutenir des initiatives nouvelles telles que le projet Water Forum développé dans le cadre de la LUGA, en offrant une poutrelle XCarb® installée près de l'Alzette à l'abbaye de Neimënster. Les Gouverneurs ont aussi soutenu l'idée de créer une œuvre d'art réalisée avec le tronc d'un hêtre centenaire situé dans le parc Schalssgoard près de notre bâtiment administratif à Esch-sur-Alzette, qu'il fallait abattre pour des raisons de sécurité. De la même manière, ils ont validé l'idée de créer le premier Prix de *street art* au Grand-Duché via l'AFLAA, « ArcelorMittal Foundation Luxembourg Art Award », qui vise à donner aux *street artists* de la Grande Région un espace pour exprimer leur créativité.

Enfin, avec le concours des « Minigrants », notre Fondation favorise l'engagement des salariés d'ArcelorMittal au Luxembourg dans des activités caritatives ou associatives, démultipliant ainsi l'impact de notre organisation dans notre environnement direct.

La variété de ces projets démontre le dynamisme de notre Fondation, celui de nos Gouverneurs et de l'équipe opérationnelle pour porter des projets impactants, capables de diffuser dans le corps social luxembourgeois des valeurs de développement sociétal et individuel, de partage, d'inclusion et d'expression artistique.

Michel Wurth

Président ArcelorMittal
Foundation Luxembourg

La gouvernance

Les Gouverneurs sont issus des directions opérationnelles et administratives luxembourgeoises ou sont des représentants de la Direction mondiale du Groupe.

La présidence de la Fondation est assurée par **Michel Wurth**, Président du Conseil d'administration d'ArcelorMittal Luxembourg.

Au 31.12.2025



Michel Wurth
Président



Valérie Massin
Country Head
ArcelorMittal Luxembourg



Henk Scheffer
Company Secretary
ArcelorMittal Group,
Group Compliance &
Data Protection Officer



James Streater
Head of Sustainable
Development
ArcelorMittal Group



Henri Reding
Safety Leadership Senior
Expert ArcelorMittal Group



Pierre Jacobs
Chief Executive Officer
ArcelorMittal Long
Products Luxembourg



Stéphanie Werner-Dietz
Executive Vice President,
Head of Human
Resources ArcelorMittal
Group



Pascal Moisy
Head of Communications,
Sustainability and
Community Investments
ArcelorMittal Luxembourg

Les missions de la Fondation

La Fondation a pour mission d'apporter son soutien à des projets qui concernent au moins l'un de ses quatre piliers:



La Fondation favorise les projets à moyen et long terme dans une logique de construction de partenariat bilatéral. Pour être éligible à une demande d'aide, un projet doit émaner d'une structure établie au Luxembourg ou dans la Grande Région et doit avoir un impact sur les communautés locales, aussi large que possible. La Fondation n'a pas vocation à financer les frais généraux des structures demandeuses, ni les projets sportifs. Les demandes de soutien peuvent être déposées au cours de deux périodes d'appel à projet par an, la première pour le 31 mars au plus tard et la seconde pour le 31 août au plus tard. Les demandes se font en ligne via un formulaire dédié.

[Cliquez pour accéder au formulaire](#)

Au-delà de ces critères, la Fondation porte une attention particulière sur les trois valeurs qu'elle soutient :

- **l'Excellence** : la Fondation souhaite accompagner des projets ambitieux et porteurs de résultats tangibles ;
- **l'Innovation** : la Fondation a la volonté de faire émerger de nouvelles idées, de nouveaux acteurs avec une démarche originale et créative ;
- **le Partage** : la Fondation souhaite accompagner des projets qui favorisent l'ouverture d'esprit et l'ouverture vers de nouveaux publics.

Les projets soutenus en 2025

Social

La Main Tendue Programme annuel Babbelgrupp



L'association La Main Tendue a poursuivi le déploiement du projet Babbelgrupp, un dispositif de groupes de conversation visant à favoriser l'inclusion sociale et le renforcement des compétences linguistiques des personnes en situation de vulnérabilité. À travers des rencontres régulières organisées dans un cadre convivial et bienveillant, le projet offre aux participants un espace d'échange favorisant le lien social, la confiance en soi et l'intégration. Porté par l'engagement des bénévoles et des intervenants, Babbelgrupp contribue activement à la mission sociale de l'association en luttant contre l'isolement et en facilitant la participation à la vie sociale et citoyenne.

Le Café des parents est un espace d'accueil, de parole et de soutien destiné aux parents, mis en place par l'association La Main Tendue. Il a pour vocation d'offrir un lieu d'échange convivial et sécurisant, permettant aux parents de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs difficultés liées à la parentalité.

Le dispositif vise notamment à rompre l'isolement parental, renforcer les compétences parentales, favoriser l'entraide et le soutien mutuel, offrir un espace d'écoute et d'orientation, sans jugement.

Les rencontres se déroulent dans un cadre informel, autour d'un café, et sont animées par des professionnels et/ou des bénévoles de l'association. Les thématiques abordées émergent des besoins exprimés par les participants et peuvent concerner l'éducation, les relations familiales, la gestion du stress, ou encore les difficultés scolaires et sociales.

L'association a poursuivi également la mise en œuvre du projet Jeunes adultes, destiné à accompagner des jeunes adultes en situation de fragilité dans une phase de transition vers l'autonomie. Soutenu par le Service National de la Jeunesse, ce dispositif propose un accompagnement individualisé et des actions collectives visant à renforcer la confiance en soi, les compétences sociales et l'intégration. En offrant un cadre sécurisant et structurant, le projet contribue à prévenir l'isolement et le décrochage, tout en favorisant l'inclusion sociale et citoyenne des jeunes accompagnés.

En 2025, 183 participations réparties sur 12 séances ont été enregistrées. Les participants comprenaient des familles monoparentales, des parents en cours de séparation ou de divorce, des familles rencontrant des difficultés éducatives, ainsi que des adultes et de jeunes adultes suivis par le SNJ. Cette diversité a enrichi les échanges et a confirmé la pertinence du dispositif.



Special Olympics Luxembourg

Special Olympics Luxembourg permet aux personnes à besoin spécifique de s'épanouir grâce au sport. L'organisation offre la pratique sportive à tous, sans élitisme ni critères de performance. Chacun a l'opportunité de participer aux entraînements hebdomadaires et aux rencontres sportives, selon ses envies et ses capacités. Special Olympics en interaction avec « sport unifié » favorise l'inclusion sociale en rassemblant des athlètes avec ou sans handicap au sein d'une même équipe, créant ainsi des liens sociaux et contribuant à briser les stéréotypes. Pour tous les athlètes, il est primordial d'être au cœur de la vie de la collectivité, de nouer de nouvelles amitiés et de développer leurs compétences sportives et sociales.

Le projet soutenu par ArcelorMittal Foundation Luxembourg en 2025 a été de participer à l'organisation des Jeux Mondiaux d'Hiver qui ont eu lieu à Turin (Italie) du 8 au 15 mars 2025, rassemblant plus de 1 500 athlètes issus d'environ 100 pays, accompagnés de milliers de bénévoles, entraîneurs et familles.

Minigrants: Soutien aux salariés bénévoles d'ArcelorMittal au Luxembourg

Le programme Minigrants est une initiative visant à soutenir des projets menés par des associations ou fondations actives au Luxembourg ou dans la Grande Région, dans lesquelles nos collaborateurs s'investissent en tant que bénévoles.

Chaque année, la Fondation soutient financièrement plusieurs projets qui s'inscrivent dans sa stratégie en distribuant une enveloppe de 30,000€ répartie sur les initiatives validées par un jury et retenues par le Conseil d'administration de la Fondation.

Pour être sélectionné, un projet doit concerner au moins un des domaines de référence : social, éducation, culture et patrimoine, environnement.

En octobre 2025, la cérémonie annuelle du programme s'est tenue à Luxembourg-ville. Parmi les seize candidatures soumises à la Fondation, onze projets ont été sélectionnés :

- Escorte Motard Sécurité Lorraine : activités pour personnes en situation de handicap
- La Plume de l'Argilète : librairie communautaire et livres en braille
- Une Main pour Un Espoir : salle de relaxation multisensorielle pour services de protection de l'enfance
- Il était une fois...asbl : livre pour enfant pour comprendre l'argent, son utilisation et son rôle dans la société
- Parcours Rose du Pays Haut : course dont les bénéfices sont versés à des organisations de lutte contre le cancer du sein
- Staddauwen Lëtzebuerg : agrandissement/amélioration d'un pigeonier dans l'enceinte de nos installations de Differdange

« Les initiatives présentées sont toujours de beaux projets, généreux et altruistes. Nous souhaitons soutenir cet élan des salariés ArcelorMittal qui se mettent au service des autres. »

Michel Wurth, Président de ArcelorMittal Foundation Luxembourg



- Union Sportive Basket Boulange Fontoy : inclusion sociale et développement moteur et social d'enfants par le basket-ball
- Lubey en Fête : événements culturels, sportifs et festifs dans un village favorisant le lien social entre habitants âgés
- Dessine-moi une Gazelle : participation féminine au Rallye Aïcha des Gazelles 2026 (Maroc) pour valorisation des femmes, respect de l'environnement et solidarité
- Ecole du Parc : voyage dans le Jura de deux classes d'enfants de quartiers défavorisés
- Entente Sportive Longuyonnaise : tennis pour enfants/adultes en situation de handicap.



Education

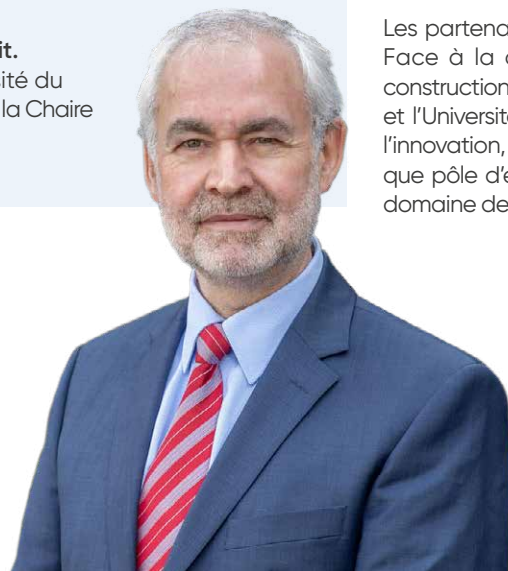
Chaire ArcelorMittal de construction métallique : 15 ans de collaboration pour l'innovation dans la construction en acier

L'année 2025 a marqué une étape importante dans le partenariat entre l'Université du Luxembourg et ArcelorMittal Luxembourg célébrant quinze ans de collaboration continue en recherche, innovation et enseignement dans le domaine de la construction en acier. Depuis la réactivation de la Fondation, celle-ci assure le financement de la Chaire.

Le partenariat débuté en 2010 a évolué vers une alliance durable entre l'industrie et le monde universitaire, faisant progresser l'ingénierie et renforçant le paysage scientifique au Luxembourg. Les partenaires ont désormais prolongé leur collaboration jusqu'en 2030.

« Je suis fier de notre partenariat de longue date et de confiance avec ArcelorMittal, dont le généreux soutien a contribué à faire progresser nos recherches sur la durabilité, la circularité et les structures en acier à faible teneur en carbone. Je me réjouis de continuer ensemble à tracer la voie vers un avenir durable et innovant dans le domaine de la construction »

Prof. Christoph Odenbreit.
Civil Engineering, Université du
Luxembourg, Président de la Chaire
de Construction en acier



Une cérémonie de signature a été organisée le 12 février 2026 en présence du Prof. Christoph Odenbreit, titulaire de la chaire ArcelorMittal en construction en acier, de Michel Wurth, président d'ArcelorMittal Luxembourg, et de Jean-Luc Thirion, PDG d'ArcelorMittal Global R&D.

Au fil des années, ArcelorMittal Luxembourg est devenu l'un des principaux partenaires de l'Université dans le domaine de la construction en acier et le génie civil. Cet engagement à long terme se traduit par un investissement substantiel dans la chaire ArcelorMittal, qui permet de mener des travaux pionniers sur la durabilité, les principes de l'économie circulaire et la réduction de l'empreinte carbone des structures métalliques.

Les excellents résultats obtenus et l'ambition partagée de repousser les limites de l'ingénierie sidérurgique avaient incité plusieurs renouvellements de la collaboration. En 2024, le Prof. Christoph Odenbreit et le Dr. Alfredo Romero ont reçu le prix de l'innovation de l'année lors de la conférence annuelle Constructsteel 2024 pour leurs travaux de recherche exceptionnels sur les assemblages bois-acier. En 2023, le doctorant Shahin Sayyareh s'est vu décerner un prix lors de la conférence Eurosteel 2023 pour son article remarquable sur Petite Maison, un projet d'économie circulaire mené dans le cadre d'Esch 2022, Capitale européenne de la culture.

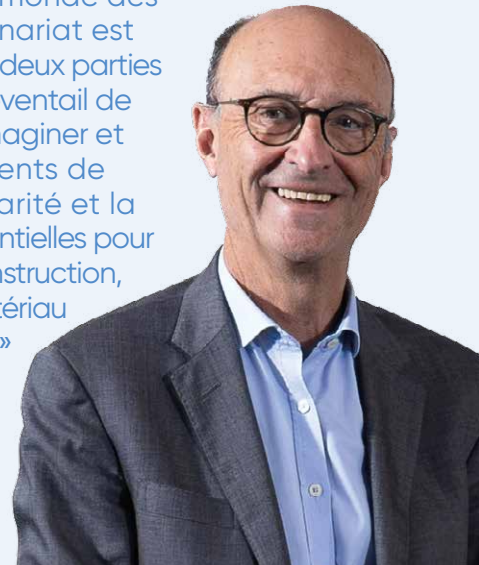
Les partenaires mettent dorénavant l'accent sur la continuité. Face à la demande mondiale croissante en solutions de construction durables, l'alliance entre ArcelorMittal Luxembourg et l'Université du Luxembourg est appelée à rester un pilier de l'innovation, renforçant ainsi la position du Luxembourg en tant que pôle d'excellence pour les technologies avancées dans le domaine de l'acier.

Les recherches futures se concentreront sur la science des matériaux en acier, en mettant fortement l'accent sur la circularité et le développement de structures en acier adaptées aux processus de construction automatisés et basés sur l'intelligence artificielle. La participation de la chaire à des comités techniques favorisera la traduction des résultats de la recherche en normes et en directives de conception, garantissant ainsi un impact sur l'ensemble du secteur de la construction.



« La Fondation ArcelorMittal Luxembourg et l'Université ont établi depuis 15 ans une coopération exemplaire entre le monde universitaire et le monde des affaires. Ce partenariat est bénéfique pour les deux parties et ouvre un large éventail de possibilités pour imaginer et réaliser les bâtiments de demain. La circularité et la durabilité sont essentielles pour le secteur de la construction, et l'acier est un matériau de choix pour cela »

Michel Wurth, Président
de ArcelorMittal
Foundation Luxembourg



Jonk Entrepreneuren Luxembourg Programme Mini-Entreprises, année scolaire 2025 -2026

Le programme Mini-Entreprises de Jonk Entrepreneuren Luxembourg (JEL) permet à des jeunes âgés de 16 à 19 ans de transformer une idée entrepreneuriale en un véritable projet d'entreprise. Pendant une année scolaire complète, les participants créent, développent et gèrent leur propre mini-entreprise, accompagnés par leurs enseignants ainsi que par des mentors issus du monde professionnel. Cette expérience leur permet de découvrir leurs talents, leurs centres d'intérêt et leurs ambitions, tout en développant des compétences essentielles telles que la créativité, le travail d'équipe, la communication, la gestion de projet et l'esprit d'initiative.

Deux nouveautés ont été mises en place au cours de l'édition 2025-2026 :

- Implication de 45 bénévoles additionnels, offrant ainsi à chaque mini-entreprise un retour détaillé sur son business plan dès les premières étapes du projet. Cette intervention d'experts a contribué à améliorer la qualité des projets et à sensibiliser les élèves aux exigences du monde de l'entreprise ;
- Formation « Business English » afin de renforcer les compétences linguistiques des participants et de mieux les préparer à évoluer dans un environnement professionnel international. À la suite de la formation et dans le cadre de la préparation à Gen-E, le concours européen de l'entrepreneuriat des jeunes, les élèves ont également été invités à présenter leur projet en anglais lors de la finale nationale.



Au cours de l'année scolaire 2025-2026, le programme a rassemblé 546 élèves, répartis en 115 équipes issues de 25 établissements scolaires à travers le Luxembourg. Ce succès a été rendu possible grâce à l'engagement de 72 enseignants et de 90 bénévoles provenant du monde professionnel, qui ont accompagné les jeunes tout au long de leur parcours entrepreneurial.

Les trois premières places ont été remportées par :

1^{re} place : SoilStallion – Lycée Aline Mayrisch :

Production et vente d'un fertilisant organique premium à base de fumier de cheval pasteurisé à 70°C. C'est une solution naturelle et plus respectueuse de l'environnement qui contribue à améliorer la qualité et la structure du sol à long terme.

2^e place : FAVA – Lycée Aline Mayrisch :

Production et commercialisation d'une poudre de lait végétal à base de fèves cultivées au cœur de la Grande Région, contenant entre 21 % et 26 % de protéines. Contrairement à l'élevage laitier, la culture de la fève enrichit naturellement les sols en fixant l'azote atmosphérique, réduisant ainsi le recours aux engrais chimiques.

3^e place : Gëlle Match – Lycée/International School Michel Lucius :

Production et vente d'un jeu de cartes inspiré du jeu Dobble, dont le but est de trouver le symbole commun à deux cartes. Chaque carte représente des éléments emblématiques du Luxembourg (monuments, symboles culturels, objets traditionnels).



Outre le programme Mini-Entreprises, ArcelorMittal Foundation Luxembourg supporte également le « Business Plan Award (prix du meilleur modèle d'affaires), l'un des « Signature Awards » du programme qui est remis lors de la finale et qui permet de distinguer les meilleurs projets de l'année.

Pour le programme 2025-2026, le prix a été remporté par le projet Elloria de l'équipe du Maacher Lycée à Grevenmacher.

Wëssens-Atelier Lëtzebuerg

Le Wëssens-Atelier Lëtzebuerg, lancé en 2015 par l'Association des Ingénieurs et Scientifiques du Luxembourg (association Da Vinci a.s.b.l.), est un projet pédagogique visant à éveiller l'intérêt des enfants âgés de 8 à 12 ans pour les sciences, la technique et les technologies.

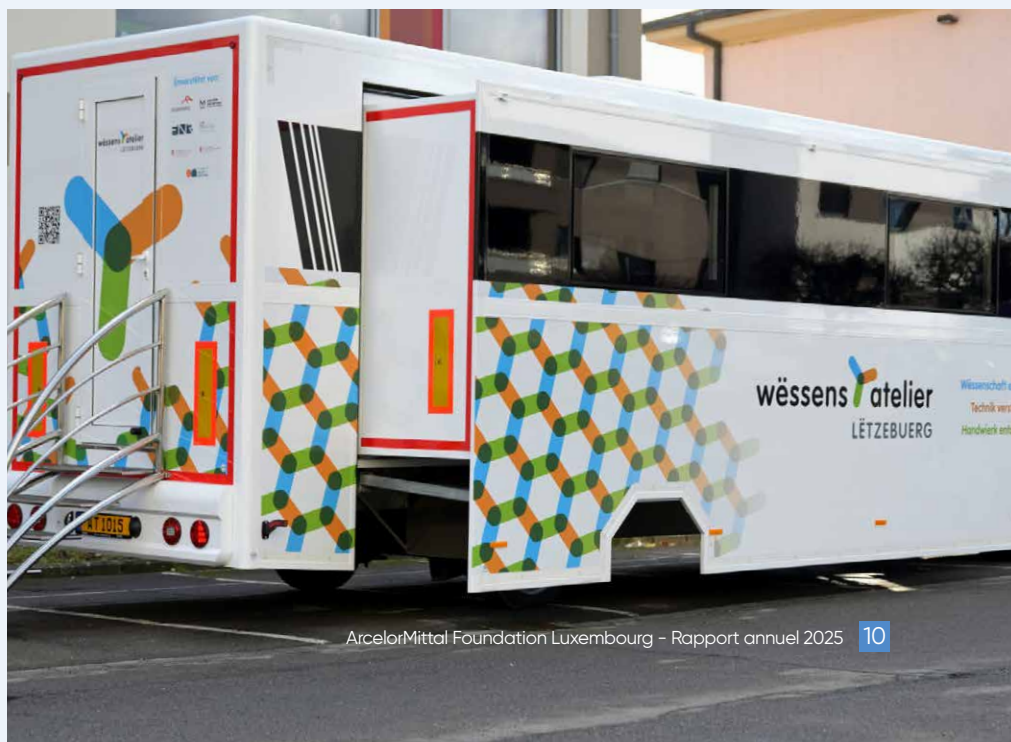
À travers des ateliers pratiques, ludiques et expérientiels, les participants sont amenés à manipuler, construire et expérimenter dans des domaines tels que l'électricité, l'électronique, la mécanique, la robotique ou encore l'énergie, en lien direct avec les disciplines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technologie).

En 2025, à l'occasion de son dixième anniversaire, le Wëssens-Atelier a renforcé son dispositif grâce au déploiement d'un atelier mobile, permettant d'élargir son action à l'ensemble du territoire et d'intervenir directement dans les écoles ne disposant pas d'infrastructures techniques dédiées.

Cette initiative contribue à rendre les sciences et les technologies plus accessibles et à renforcer l'égalité d'accès aux activités éducatives pratiques.

Depuis sa création et jusqu'à fin 2025, le Wëssens-Atelier a accueilli près de 20 000 enfants et organisé plus de 1 500 ateliers pédagogiques à travers le pays,

en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le SCRIPT (Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques) ainsi que de nombreux partenaires issus du monde industriel et économique luxembourgeois.





Environnement

Fondation Hëllef fir d'Natur Réserve Echerthalerklapp, Dudelange

Le projet Echerthalerklapp vise la création d'une réserve naturelle sur une prairie sèche située à Dudelange, sur un terrain appartenant à ArcelorMittal Luxembourg. Lancé en 2023 en partenariat avec la Fondation Hëllef fir d'Natur, le projet fait suite à l'identification du site pour son intérêt écologique. Au cours de la période récente, les travaux se sont concentrés sur la définition du cadre juridique et opérationnel. Une convention de mise à disposition du terrain (« prêt à usage ») a été établie afin de préciser les modalités de gestion, de protection et de valorisation écologique du site. Cette étape constitue un préalable indispensable à la mise en œuvre des mesures de gestion conservatoire et à l'intégration du site dans le réseau des réserves naturelles gérées par la fondation.



Blattkäfer



Mantis



Bläuling

Ce projet s'inscrit dans une démarche de gestion durable des milieux ouverts, et constitue une étape essentielle dans la préservation de la biodiversité locale, en particulier celle dépendante des milieux xériques et pauvres en nutriments.



Culture et Patrimoine

Galerie Go Art

Depuis sa création, la galerie s'implique dans la promotion de l'art luxembourgeois et international. Hébergée dans le Pavillon du Centenaire à Esch-sur-Alzette, offert à la ville par ArcelorMittal pour le centenaire de la cité du fer, cette institution à but non lucratif va au-delà d'un simple espace d'exposition en offrant des conditions favorables aux artistes pour présenter leur travail. Au fil des ans, plus de 200 artistes contemporains ont bénéficié de l'hospitalité de la galerie depuis sa création, sponsorisée depuis ses débuts par ArcelorMittal Luxembourg, puis par ArcelorMittal Foundation Luxembourg.

Prix de la sculpture 2025, décerné à Martine Feipel et Jean Bechameil

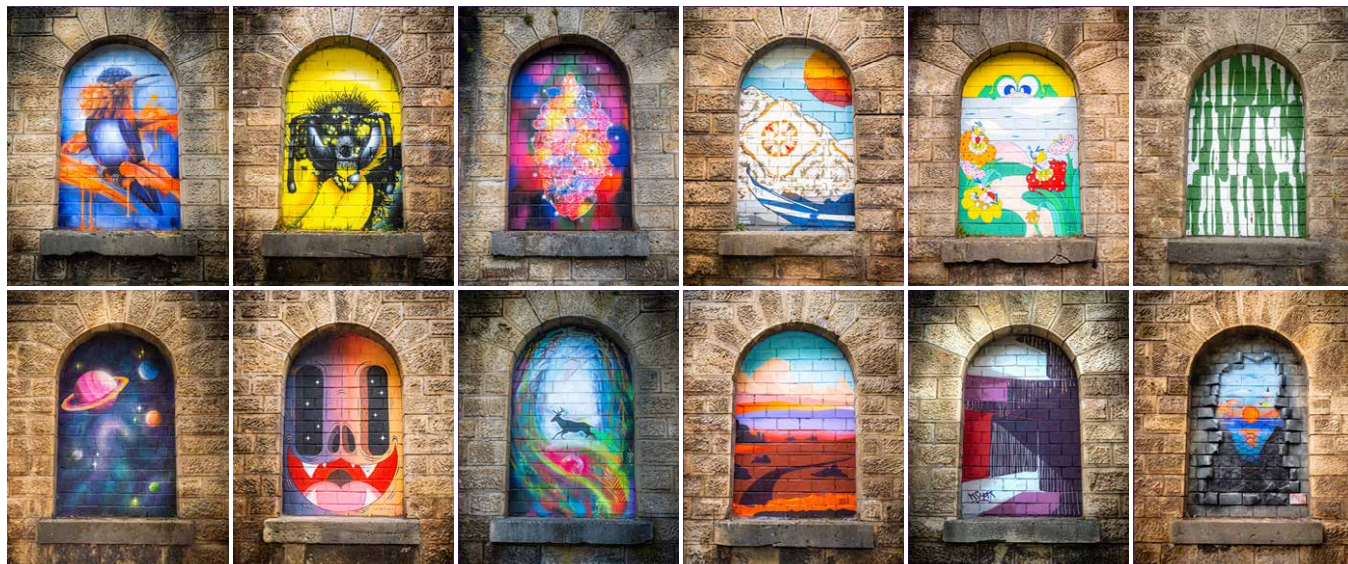


Dans le cadre de son engagement en faveur de l'accès à la culture et du soutien à la création artistique contemporaine, la galerie Go Art a déployé en 2025 une programmation annuelle structurée et éclectique. L'année a été marquée par une succession d'expositions monographiques mettant en lumière des artistes aux démarches diversifiées, parmi lesquelles "Voyage au cœur du silence" consacrée à François Schortgen en début d'année, suivie des expositions de Julien Hübsch, Samuel Levy, Moritz Ney et Sarah Mandres. Un temps fort de la programmation a été constitué par le Prix de la sculpture 2025, décerné à Martine Feipel et Jean Bechameil,



accompagné d'une exposition dédiée à l'œuvre lauréate, affirmant la volonté de la galerie de soutenir durablement la sculpture contemporaine. La programmation s'en est suivie par l'exposition de Bertrand Ney et s'est clôturée par celle de Lara Weiler. La Galerie a également participé pour la toute première fois à la Luxembourg Art Week qui s'est tenue du 19 au 23 novembre. Elle a compté 1 877 visiteurs lors de ses expositions dont 814 lors des vernissages de celles-ci.

À travers ce programme, la galerie Go Art a confirmé son rôle de plateforme de soutien aux artistes et de lieu de rencontre entre la création contemporaine et le public, contribuant ainsi au dynamisme culturel d'Esch-sur-Alzette dans une logique de mécénat culturel responsable et pérenne.



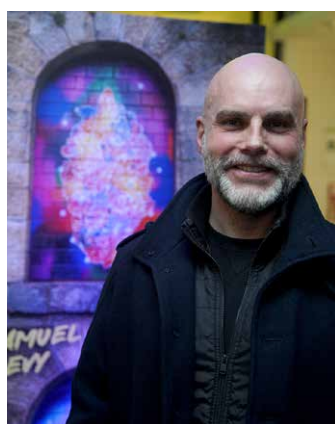
AFLAA

Premier prix de *street art* du Luxembourg

EN 2025, ArcelorMittal Foundation Luxembourg a créé le prix AFLAA (ArcelorMittal Foundation Luxembourg Art Award) dans une démarche de valorisation de l'art urbain et du patrimoine industriel. Ce prix a pour ambition de permettre aux *street art* artistes de la Grande Région d'investir des espaces industriels pour en faire leur support d'expression, surfaces appartenant à ArcelorMittal. Pour cette première édition, les artistes ont travaillé autour du thème "The Art of Looking Through – Windows to Other Worlds", invitant à penser chaque mur comme une fenêtre ouverte sur un ailleurs, qu'il soit imaginaire, poétique, engagé ou intime. Chaque artiste sélectionné devait réaliser deux oeuvres murales adjacentes, en écho à la matière brute des lieux mis à disposition.

Un appel à candidatures a été lancé fin juin 2025 et a permis de découvrir une diversité de talents. Les douze artistes sélectionnés par le jury ont ensuite réalisé leurs oeuvres entre le

28 juillet et le 30 septembre 2025, avec une aide à la production pour couvrir les besoins matériels liés à la création. La sélection des gagnants a été soumise à un vote du grand public et aussi des salariés ArcelorMittal, plus de 1 800 suffrages ont été enregistrés. Les grands gagnants sont Samuel Levy, Prix du Jury, Sebastian Ynaraja Rodriguez, Prix du Public, Marco Weiten, Prix des Salariés et Julien Nuubla, Coup de coeur du jury. Le jury de professionnels était composé de : Raphael Gindt, artiste et Président du jury, Alain Welter, artiste, Pierre Jacobs, membre du conseil d'administration d'ArcelorMittal Foundation Luxembourg, Nathalie Becker, directrice de la Galerie Go Art (Esch-sur-Alzette), Daliah Scholl, présidente de la commission des affaires culturelles de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Florence Reckinger-Taddei, présidente de l'association Les Amis des Musées d'Art et d'Histoire du Luxembourg.



Samuel Levy,
Prix du Jury



Sebastian Ynaraja Rodriguez,
Prix du Public



Marco Weiten,
Prix des Salariés



Julien Nuubla,
Coup de coeur du jury



Partenariat renouvelé avec l'Opderschmelz

Le Centre Culturel Régional Opderschmelz et ArcelorMittal Foundation Luxembourg ont renouvelé leur collaboration en 2025 pour soutenir le Centre. Ce partenariat permet également de faire découvrir la vie culturelle locale aux salariés ArcelorMittal: plus de 11 concerts, trois festivals (Like A Jazz Machine, Zeltik et Usina) et un espace privatif à la Fête de la Musique de Dudelange, un éventail d'actions offertes aux salariés d'ArcelorMittal leur permettant de vivre la culture au cœur de la région de la Minett.



et avec le Blues Express

2025 a par ailleurs vu le renouvellement du partenariat entre ArcelorMittal Foundation Luxembourg et le Blues Express, un autre festival également au cœur de la région de la Minett, organisé à Lasauvage et au Fond-de-Gras, sur la commune de Differdange. Festival de blues et de jazz gratuit qui se déroule sur une journée chaque année, il met en avant à la fois des artistes locaux et des grands noms de la scène internationale. Dans le cadre du partenariat, la Fondation supporte particulièrement la scène du laminoir « Muddy Waters ».

Depuis sa création, le festival a accueilli plus de 650 concerts, et 41 nouveaux ont été proposés en 2025, répartis sur 12 scènes entre nature, patrimoine industriel et ambiance festive.

Francopholies

Troisième année de partenariat et bénévolat



L'équipe ArcelorMittal la veille des festivités, lors de la dernière réunion d'information des bénévoles

Forte de deux années de partenariat avec le premier festival du Luxembourg, ArcelorMittal Foundation Luxembourg a signé en 2025 pour une 3^e édition sous le signe de la collaboration. En plus d'une donation financière et de l'aide matérielle habituelle comprenant l'utilisation libre de charges du Bâtiment 4, utilisé par l'association FrEsch, et des terrains et entrepôt pour le stockage de leur matériel, la Fondation a innové en impliquant encore plus de collaborateurs d'ArcelorMittal au Luxembourg

avec l'ouverture d'un programme de bénévolat pour une équipe 100% ArcelorMittal. 58 salariés se sont portés bénévoles pour accompagner le festival sur des postes clés : l'accueil du public, les navettes artistes et la gestion du bar de la grande scène. Une démarche donnant-donnant permettant à nos collaborateurs de se retrouver, ou de se rencontrer, et au festival de renforcer ses besoins en main d'œuvre. Suite au festival, 90% de nos collègues ont exprimé leur souhait de réitérer l'expérience.

Concert Croix-Rouge Luxembourgeoise

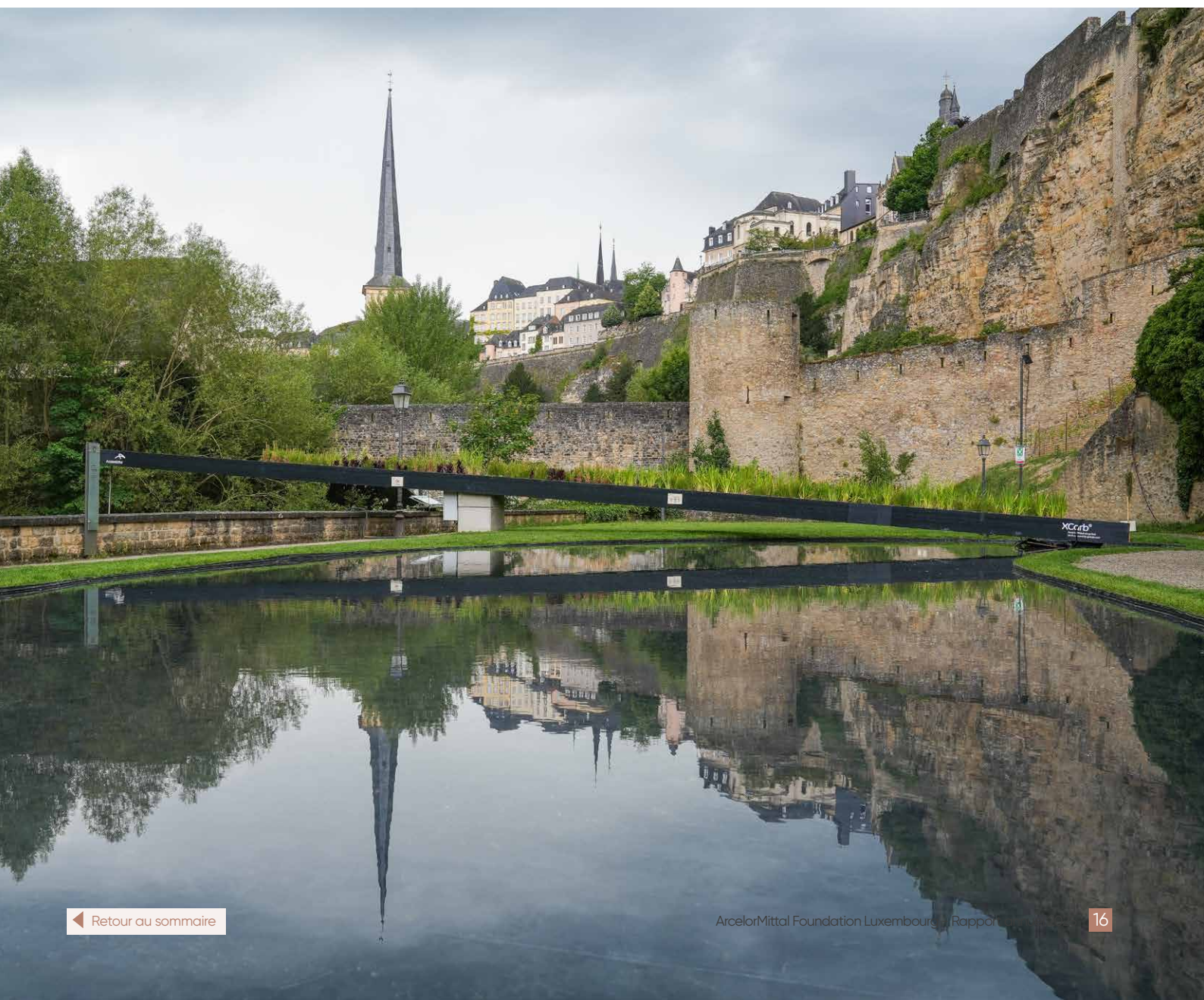
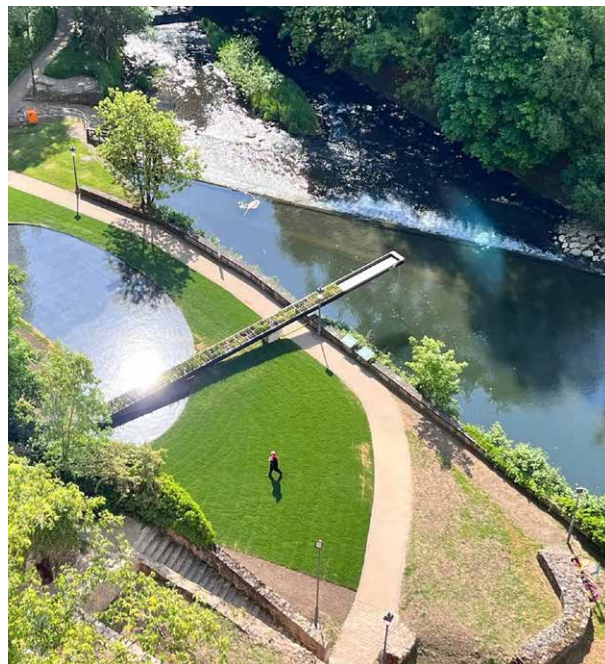
La Croix-Rouge luxembourgeoise a organisé son concert de bienfaisance annuel le 27 mars 2025 au Grand Auditorium de la Philharmonie Luxembourg, en partenariat avec la Philharmonie Luxembourg. Interprété par le Luxembourg Philharmonic sous la direction de Renaud Capuçon, également soliste au violon, cet événement a permis de mobiliser le public autour d'une soirée de solidarité. Les bénéfices du concert ont été destinés au soutien des actions humanitaires de la Croix-Rouge en faveur des populations touchées par les crises et conflits à travers le monde. ArcelorMittal Foundation Luxembourg a fait l'acquisition de places qui ont été distribuées au personnel d'ArcelorMittal au Luxembourg via un concours.



Installation « Water Forum » à la LUGA – Luxembourg Urban Garden

ArcelorMittal au Luxembourg, par le biais de d'ArcelorMittal Foundation Luxembourg, a mis à disposition une poutrelle fabriquée à Differdange pour l'installation « Water Forum » de l'exposition LUGA (Luxembourg Urban Garden) qui s'est tenue du 7 mai au 8 octobre 2025.

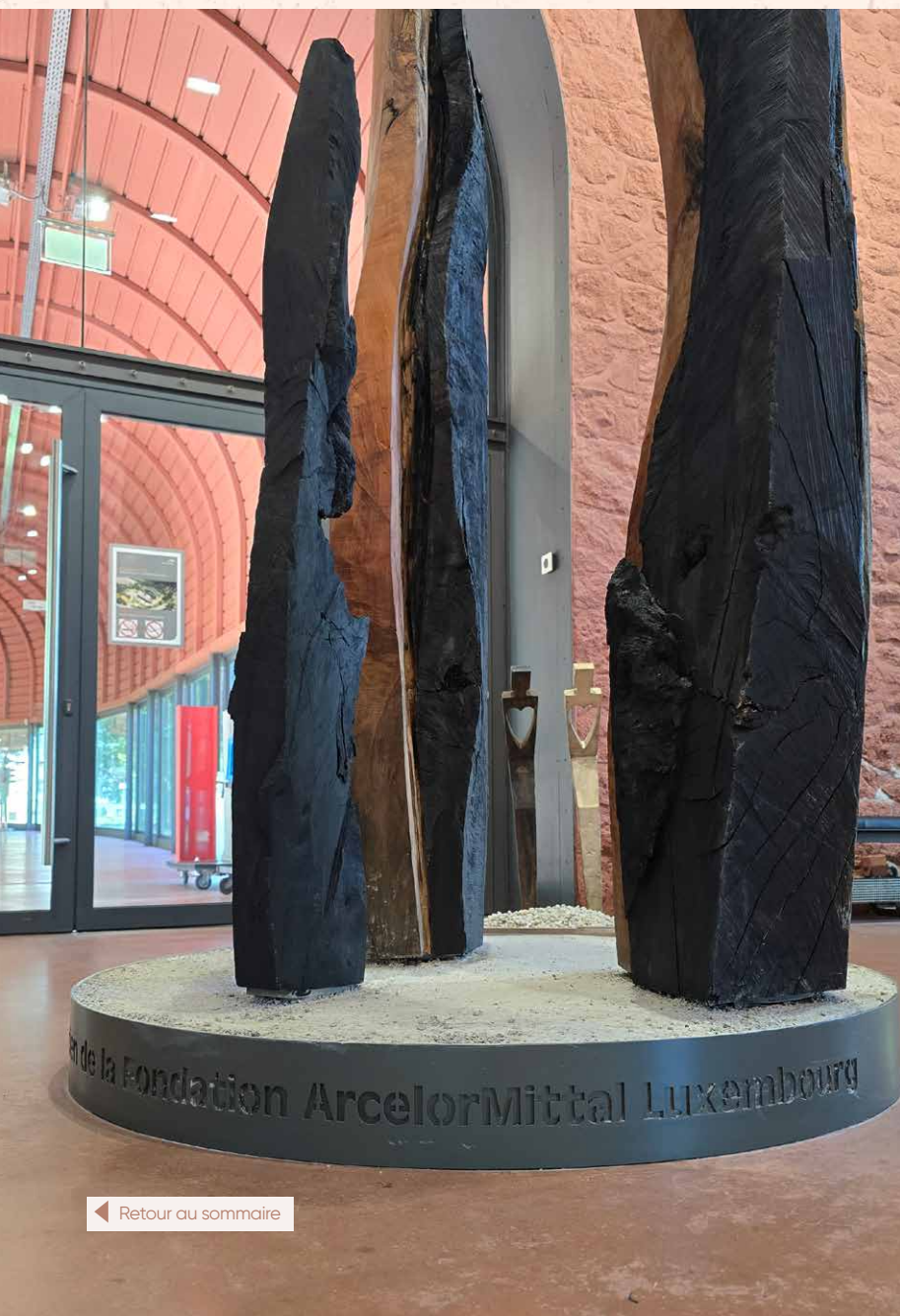
Conçu par le cabinet d'architectes 2001, « Water Forum » visait à revitaliser la vallée de l'Alzette en proposant un jardin expérimental de purification de l'eau composé d'un assemblage de plantes et de roches, reliant l'Alzette à un bassin de récupération. En soutien à cette initiative, l'entreprise a mis à disposition une poutrelle HL 1100 B en acier XCarb® de sources recyclées et renouvelables produite à Differdange, élément central de l'installation. Après la fermeture de la LUGA, la poutrelle a été recyclée afin de lui offrir une seconde vie.





Partenaire de l'évènement Minett Treasures

L'évènement a eu lieu le 18 octobre 2025 au Centre Nature et Forêt Ellergronn, à Esch-sur-Alzette. L'objectif de ces ateliers interactifs pour enfants de 4 à 12 ans était de les sensibiliser au patrimoine industriel de la région Minett, de façon ludique et pédagogique, et de renforcer la cohésion sociale par une offre inclusive et multilingue destinée aux familles. En tant que partenaire, ArcelorMittal Foundation Luxembourg a offert 50 billets enfants au personnel d'ArcelorMittal au Luxembourg.



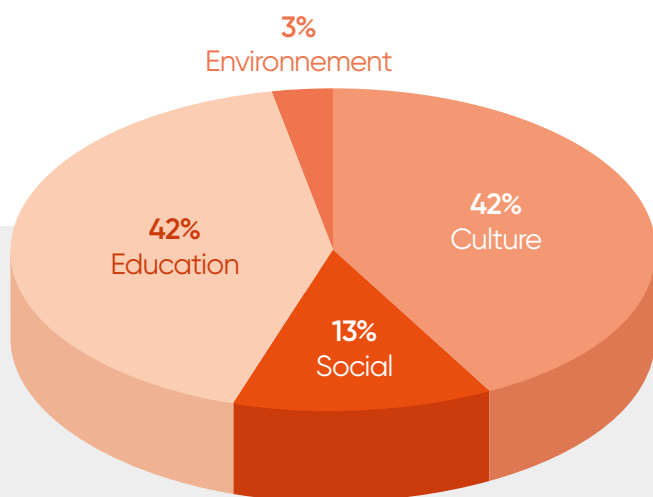
Hêtre centenaire immortalisé sur le site administratif d'ArcelorMittal à Esch-sur-Alzette

L'été 2025 a vu l'aboutissement d'un projet initié en 2024 lorsqu'un hêtre centenaire du parc du Schlassgoard du site administratif d'ArcelorMittal à Esch-sur-Alzette avait dû être abattu pour cause de maladie et de risque de chute sur les passants du parc.

Soutenue par ArcelorMittal Foundation Luxembourg, une collaboration avait en effet alors été mise en place avec Gérard Claude, sculpteur luxembourgeois spécialiste du bois, qui a transformé le bois récupéré en une majestueuse sculpture, hébergée depuis l'été 2025 à l'accueil du site.

Chiffres-clés 2025

Répartition des budgets en 2025 par domaine.



500 329€

Montant total
des soutiens*

15

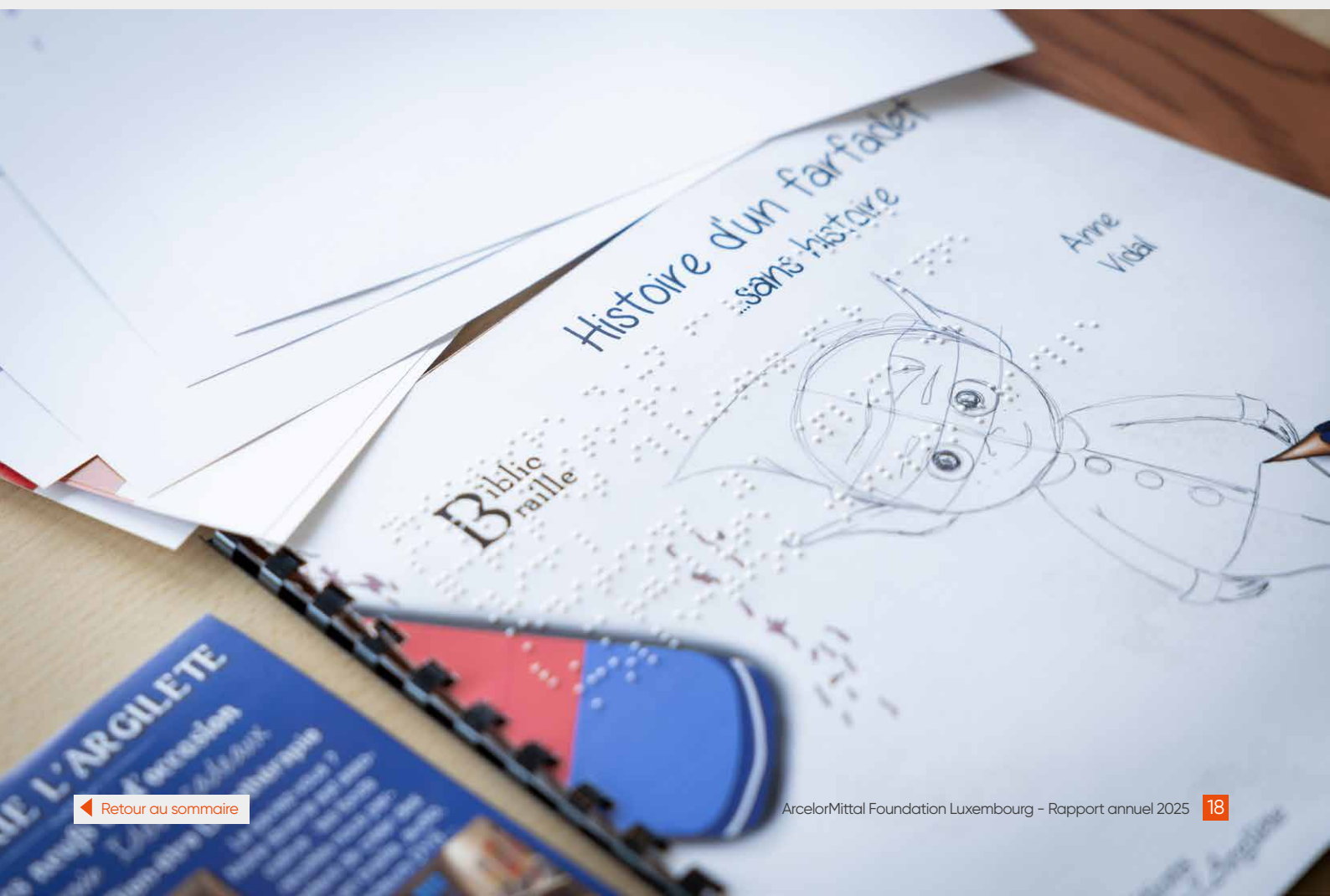
projets soutenus
en 2025

15 800€

Aide moyenne
apportée à
chaque projet

(hors contribution Chaire
Construction métallique
et projets exceptionnels)

**L'écart entre le budget
total de la Fondation
et celui indiqué dans
le rapport de gestion
provient de la TVA versée
pour certains partenaires
soumis à TVA.*



Résultats 2025

Rapport de gestion

19

Comptes annuels

Bilan

20

Compte de résultat

20

Annexes aux comptes annuels

21

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

23

Rapport de gestion

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous présentons le rapport de gestion sur l'exercice 2025 de la Fondation ArcelorMittal (la « Fondation »).

Évolution des activités, situation de la Fondation et résultats :

Au cours de l'année 2025, la Fondation a poursuivi ses activités statutaires en lançant de nouvelles initiatives et en soutenant des projets visant à promouvoir les actions sociales, l'éducation, l'environnement, la culture et le patrimoine.

En 2025, la Fondation a soutenu 15 projets pour un budget total de 456 627,75 EUR (excl. TVA non-déductible pour 43 701,25 EUR), parmi lesquels la campagne « Minigrants » qui a permis de soutenir 11 associations pour un montant de 29 500,00 EUR.

La Fondation a un partenariat historique avec la Go Art Gallery. La Fondation verse un don annuel de 48 000,00 EUR pour couvrir ses frais de fonctionnement.

Le 17 février 2025 et le 22 juillet 2025, la Fondation a reçu un don d'ArcelorMittal Luxembourg d'un montant total de 500 000,00 EUR divisé en 2 tranches de 250 000,00 EUR. Des fonds ont été transférés pour assurer le budget de la Fondation.

La Fondation clôture son exercice 2025 avec un bénéfice de 25 795,35 EUR qu'il est proposé de reporter. Toutes les dépenses passées et futures encourues par la Fondation sont financées par des entités qui font partie du groupe ArcelorMittal.

Événements postérieurs à la clôture :

Le 27 mars 2026, la Fondation a reçu un don d'ArcelorMittal Luxembourg d'un montant de 250 000,00 EUR pour garantir le budget de la Fondation.

Évolution prévisible :

La Fondation continuera à soutenir et à financer des projets.

Le Conseil des Gouverneurs

Comptes annuels

Bilan

31 décembre 2025
(exprimé en EUR)

Actif	2025	2024	Passif	2025	2024
Actifs circulants			Capital et réserves (note 4)		
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et espèces en caisse	1 072 732,16	807 163,89	Capital souscrit	500 000,00	500 000,00
Total des actifs courants	1 072 732,16	807 163,89	Résultat reporté	319 628,74	227 593,82
Créances (Note 3)	42 018,26	20 240,15	Résultat de la période	25 795,35	92 034,92
Total actif	1 114 750,42	827 404,04	Capital total et réserves	845 424,09	819 628,74
			Passif (note 5)	269 326,33	7 775,30
			Total passif	1 114 750,42	827 404,04

Les annexes ci-dessous font partie intégrante de ces comptes annuels.

Compte de résultat

31 décembre 2025
(exprimé en EUR)

Charges (note 6)	2025	2024	Produits (note 7)	2025	2024
Autres charges d'exploitation	462 313,96	387 254,15	Autres produits d'exploitation	500 000,00	500 000,00
Autres charges externes	9 568,63	10 011,78	Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	2 322,06	10 699,15		500 000,00	500 000,00
Profit/(perte) de l'exercice	25 795,35	92 034,92			
	500 000,00	500 000,00			

Les annexes ci-dessous font partie intégrante de ces comptes annuels.

Annexes aux comptes annuels

NOTE 1 – Généralités

La Fondation ArcelorMittal, ci-après « la Fondation », a été créée le 23 avril 2007 dans le cadre de la définition d'une fondation à but non lucratif telle que définie par la loi luxembourgeoise pour une durée illimitée. Le 30 novembre 2011, la Fondation a changé de dénomination sociale et est passée de « Fondation Arcelor Mittal » à « Fondation ArcelorMittal ».

Le siège social de la Fondation est établi à Luxembourg, 24-26, Boulevard d'Avranches, L-1160, Luxembourg.

L'exercice financier de la Fondation commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

La Fondation a pour objet de soutenir des projets visant à promouvoir les actions sociales, l'éducation, l'environnement, la culture et le patrimoine.

NOTE 2 – Résumé des principales méthodes comptables

Principes généraux

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux lois et règlements en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Principales règles d'évaluation

Conversion des devises

La Fondation tient sa comptabilité en euro (EUR) et ses comptes annuels sont exprimés dans cette devise. Les transactions effectuées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs, autres que les immobilisations, et les passifs libellés dans des devises autres que l'EUR sont convertis en EUR au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les pertes et gains réalisés et les pertes latentes sont pris en compte dans le compte de résultat.

Prise en charge des charges administratives et d'exploitation

ArcelorMittal Luxembourg S.A. s'est engagée à supporter, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales directes ou indirectes, par le biais de contributions périodiques, toutes les dépenses (administratives, d'exploitation ou autres de la Fondation), y compris celles engagées par des projets à réaliser ou à soutenir, qui ne peuvent être couvertes par les revenus de la Fondation.

Charges

Les charges contractées et encourues directement par la Fondation sont comptabilisées dans le compte de résultat pendant la période d'utilisation des projets.

Produits

Les contributions à recevoir par la Fondation de la part d'ArcelorMittal Luxembourg au titre des charges contractées et encourues directement par la Fondation sont comptabilisées en produits dans le compte de résultat au même taux que les charges auxquelles elles se rapportent.

NOTE 3 – Créances

Au 31 décembre 2025, les créances de 42 018,26 EUR se composent d'une créance à l'égard d'IERACE Dechmann & Partners de 41 007,66 EUR et de 1 010,60 EUR à l'égard de Studio Moloko.

NOTE 4 – Capital et réserves

ArcelorMittal Luxembourg, Société Anonyme a mis à la disposition de la Fondation une dotation de cinq cent mille euros (500 000,00 EUR), qui a été déposée sur un compte bancaire ouvert au nom de la Fondation lors de sa constitution.

Le capital et les réserves de la Fondation se composent des éléments suivants :

en EUR	Capital souscrit	Bénéfice/perte reporté(e)	Bénéfice/perte de la période en cours	Total
Solde au 31 décembre 2024	500 000,00	227 593,82	92 034,92	819 628,74
Affectation du résultat net 2024	-	92 034,92	(92 034,92)	-
Bénéfice au 31 décembre 2025	-	-	25 795,35	25 795,35
Solde au 31 décembre 2025	500 000,00	319 628,74	25 795,35	845 424,09

NOTE 5 – Passif

Au 31 décembre 2025, le passif de 269 326,33 EUR se compose de dettes envers IERACE Dechmann & Partners, UNI Chair, Francofolies et Jonk Entrepreneuren pour un total de 261 927,67 EUR, d'une dette envers ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o. o. Sp. k. pour 2 428,66 EUR, et d'une provision de 4 970,00 EUR pour les honoraires d'audit de Forvis Mazars.

Au 31 décembre 2024, les dettes d'un montant de 7 775,30 EUR consistent en une dette envers ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o. o. Sp. k. pour 2 585,80 EUR, et une provision pour les honoraires d'audit de Forvis Mazars pour 5 189,50 EUR.

NOTE 6 – Charges

Autres charges externes

Les autres charges externes encourues par la Fondation en 2025, d'un montant de 9 568,63 EUR, sont liées aux honoraires d'audit de Forvis Mazars pour 5 015,00 EUR, aux services financiers d'ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o. o. Sp. k. pour 1 974,52 EUR et aux frais bancaires pour 2 579,11 EUR. Les autres charges externes encourues par la Fondation en 2024, d'un montant de 10 011,78 EUR, étaient liées aux honoraires d'audit de Forvis Mazars pour 5 189,50 EUR, aux services financiers d'ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o. o. Sp. k. pour 2 102,28 EUR et aux frais bancaires pour 2 720,00 EUR.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues par la Fondation en 2025 pour un montant de 462 313,96 EUR sont liées au sponsoring et à d'autres services, respectivement 456 627,75 EUR et 5 686,21 EUR (y compris la TVA non déductible de 1 615,71 EUR).

Les autres charges d'exploitation encourues par la Fondation en 2024 pour un montant de 387 254,15 EUR étaient liées au sponsoring et à d'autres services, respectivement 345 777,14 EUR et 41 477,01 EUR (y compris la TVA non déductible de 31 397,01 EUR).

Au cours de l'année 2025, la Fondation a poursuivi ses activités statutaires en lançant de nouvelles initiatives et en soutenant des projets visant à promouvoir les actions sociales, l'éducation, l'environnement, la culture et le patrimoine.

En 2025, la Fondation a parrainé 15 projets qui s'inscrivent dans la stratégie de la Fondation pour un budget de 427 127,75 EUR, elle a organisé la campagne « Minigrants » et soutenu diverses associations pour un montant total de 29 500,00 EUR.

La Fondation a un partenariat historique avec la Go Art Gallery. La Fondation verse un don annuel de 48 000 EUR pour couvrir ses frais de fonctionnement.

En janvier 2025, la Fondation a décidé de soutenir les « Jeux Spéciaux de Turin » organisés par Special Olympics Luxembourg, une fédération sportive dédiée à la promotion de l'accès à l'activité physique adaptée pour les personnes ayant un handicap intellectuel, pour un montant de 6 000,00 EUR.

En mars 2025, la Fondation a acheté des billets pour un concert de bienfaisance organisé par la Croix-Rouge luxembourgeoise à la Philharmonie Luxembourg pour un montant de 2 864,08 EUR. Les billets étaient gagnés lors d'un tirage au sort organisé pour les salariés d'ArcelorMittal au Luxembourg.

En août 2025, la Fondation a soutenu le partenariat de la Fondation avec la Ville de Differdange pour un festival de blues pour un montant de 3 836,00 EUR.

Les autres frais d'exploitation comprennent également les services promotionnels pour le Street Art Award (2 746,20 EUR), le coût du site Internet de la Fondation hébergé chez Studio Moloko (160,00 EUR), les services de traduction par Acolad Belgium SA (411,53 EUR), les services de restauration chez Lunchtime S.a r.l. (752,77 EUR).

Intérêts et charges assimilées

Les intérêts et charges assimilées encourus par la Fondation en 2025 s'élèvent à 2 322,06 EUR et se composent de pertes de change réalisées.

Les intérêts et charges assimilées encourus par la Fondation en 2024 s'élevaient à 10 699,15 EUR et se composent des intérêts sur le compte courant d'ArcelorMittal Treasury S.N.C. et des pertes de change réalisées sur le compte courant avec ArcelorMittal S.N.C., soit respectivement 10 639,50 EUR et 59,65 EUR.

NOTE 7 – Produits

Les autres produits d'exploitation correspondent aux contributions reçues par la Fondation d'ArcelorMittal Luxembourg S.A. au titre des charges d'exploitation supportées par la Fondation sur ses projets. Le 17 février 2025 et le 22 juillet 2025, la Fondation a reçu un don d'ArcelorMittal Luxembourg d'un montant total de 500 000,00 EUR divisé en 2 tranches de 250 000,00 EUR. Des fonds ont été transférés pour assurer le budget de la Fondation.

NOTE 8 – Engagements

Il n'y a pas d'engagements en cours au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024.

NOTE 9 – Personnel

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la Fondation n'employait aucun salarié et les Gouverneurs n'ont droit à aucune rémunération.

NOTE 10 – Impôts

La Fondation n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu ni à la TVA.

NOTE 11 – Événements postérieurs

Le 27 mars 2026, la Fondation a reçu un don d'ArcelorMittal Luxembourg d'un montant de 250 000,00 EUR pour garantir le budget de la Fondation.

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux Conseil des Gouverneurs
ArcelorMittal Foundation

24-26 Boulevard d'Avranches
L-1160 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg G178

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de ArcelorMittal Foundation (la « Fondation ») comprenant le bilan au 31 décembre 2025 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Fondation conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil des Gouverneurs. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil des Gouverneurs pour la préparation des états financiers

Le Conseil des Gouverneurs est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil des Gouverneurs qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil des Gouverneurs a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil des Gouverneurs, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil des Gouverneurs du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Fondation à cesser son exploitation.

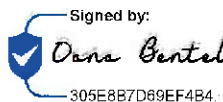
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance de la Fondation notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 11 juin 2026

Pour Forvis Mazars, Cabinet de révision agréé

5, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg

Signed by:

305E8B7D89EF4B4...

Oana Bentel

Réviser d'entreprises agréé

Galerie Go Art, Esch-sur-Alzette



Foundation
Luxembourg

Publié en septembre 2026

Pour toute demande relative au Rapport annuel
2025 d'ArcelorMittal Foundation Luxembourg,
veuillez-vous adresser à :

ArcelorMittal Foundation Luxembourg

✉ 24-26, boulevard d'Avranches
L-1160 Luxembourg

☎ (+352) 4792 1

🌐 www.luxembourg-foundation.arcelormittal.com

@ foundation_luxembourg@arcelormittal.com